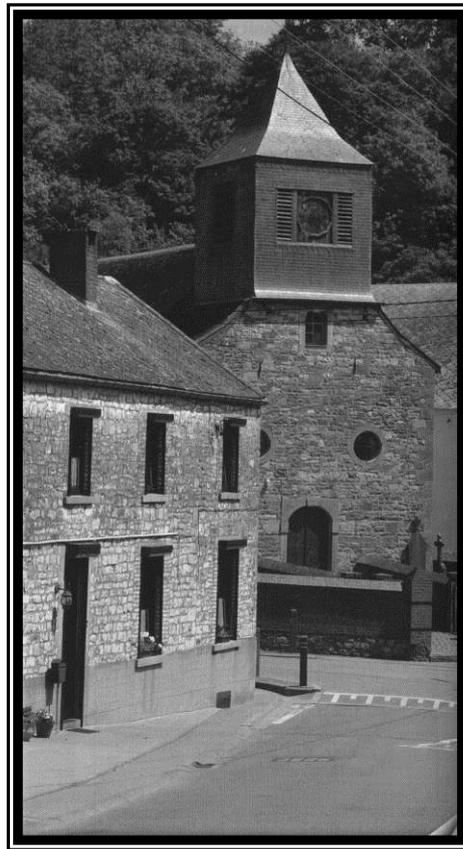




Eglise Saint-Martin d'Onoz



Ce guide vous est proposé par la fabrique d'église St-Martin d'Onoz, afin que vous puissiez découvrir l'histoire et les joyaux de notre église.

Prière de le restituer à la fin de votre visite.

Si vous désirez plus d'information,
voyez le site <http://paroisse-jemeppe-onoz.be/onoz/>

Un grand merci à JM Defense pour l'aide précieuse pour la réalisation du guide.

1 Le bâtiment

Source : *Le patrimoine monumental de la Belgique-5² Namur, p. 654*

Entouré du cimetière clôturé, petit édifice surplombant quelque peu une modeste ferme.

Sanctuaire classique en calcaire, construit en deux temps par le chapitre noble de Moustier-sur-Sambre dans la 2^e moitié du XVIII^e s. Nef de trois travées et chœur à trois pans précédé d'une travée droite. Sacristie et tribune postérieures au nord et au sud.

Antérieure à la nef, façade cantonnée de chaînages harpés, sommée d'un beau clocheton ardoisé du XIX^e s., couvert d'un pavillon. Dans l'axe, porte courbe sur piédroits à queues de pierre saillantes, formée de deux claveaux en écoinçons encadrant la clé datée de 1747. Vantaux cloués anciens. Au-dessus deux oculi à queue de pierre et petite baie à clé éclairant les combles.

Nef et chœur reconstruits en 1761-1764 et éclairés par des fenêtres bombées à clé sur piédroits à queue de pierre. Intérieur restauré dans la 1^{ère} moitié du XIX^e s. à la suite d'un incendie.



© KIK-IRPA, Bruxelles – photo datant de 1902

Pour les amateurs d'histoire : différentes transformations au cours du XIX^e siècle

1845 - Sacristie & tribune

Le 6 avril 1845, le conseil de Fabrique propose au conseil communal, pour agrandir l'église, de prolonger les deux murs du bas de l'église du côté du chœur jusqu'à la rencontre de la 1^{ère} poutre et d'établir en dessous de cette partie, deux autels collatéraux en plâtre ayant 1,62m de large, de manière à laisser une ouverture au chœur de 3,23m.

2 février 1846 : « nous avons entre-temps agrandi l'église et rétréci le chœur celui-ci, ne pouvant plus contenir les chantes, un jubé est devenu par le fait indispensable »

Un arrêté royal du 30 décembre 1839 donne à l'administration communale d'Onoz, l'autorisation de faire ajouter une sacristie à l'église et une lettre du commissaire d'arrondissement, Mr de Gerlache, en date du 6 mai 1841, décharge la commune de toute responsabilité du chef de l'emploi et la destination des subsides de 1300frs qui lui ont été accordés pour la construction d'une sacristie et l'ameublement de l'église.

Dans une lettre adressée le 17 avril 1844, aux bourgmestre et échevins d'Onoz, Mr de Gerlache dit qu'il est informé qu'il existe dans l'église une tribune à l'usage de Mr le comte de Beaufort, construite depuis peu, et pour laquelle on n'a pas obtenu l'autorisation requise, Il demande un rapport.

Réponse de la commune (5 mai 1844) : « *Mr le comte n'a fait construire sa tribune qu'après en avoir causé avec Mgr l'évêque et Mr le curé, et en échange de cette faveur, il a contribué très généreusement, soit en argent soit en matériaux aux frais de la bâtisse de la sacristie et en paiement de la nouvelle cloche ; il a donné aussi la plus grande partie des ornements qui servent à l'église. En outre, Mr le comte prête gratuitement à la commune, pour servir de presbytère, une bonne et vaste maison, dont le rétablissement lui a coûté plus de 6000frs. Mr le comte s'est engagé en rebâtissant et rectifiant à ses frais les murs du cimetière qui sont en fort mauvais état, à l'agrandir d'une manière notable en cédant de son terrain (ce qui a été fait plus tard). Si donc Mr le comte n'a pas reçu entièrement l'autorisation de faire sa tribune, du moins, d'après l'article 2714 du code administratif, il réunit les conditions pour l'obtenir* ». Signés Lorge et Bournonville.

Mr de Gerlache reconnaît toutes ces raisons, mais insiste pour qu'on demande l'autorisation de garder la tribune. Mais Mr. le comte de Beaufort menace de détruire sa tribune, si on lui fait des difficultés. Alors, le conseil de Fabrique, lui écrit le 10 octobre 1844. « *Nous n'avons pas le moindre doute que Mr le comte ne soit d'intention de laisser jouir la commune de la maison de cure actuelle, comme il l'a fait jusqu'à ce moment, d'autant que lui-même aussi bien que tout le village sait qu'elle a été achetée pour la commune (par Mr le comte de Coloma), que la commune en a été mise aussitôt en jouissance. Mr le comte, en laissant la jouissance à la commune, aussi longtemps que sa tribune existera, fournira par-là, un prétexte pour obtenir de la députation permanente l'autorisation requise (de conserver sa tribune) et en s'engageant à laisser à l'église cette même tribune au cas où il voulut reprendre sa maison, pourrait par-là tranquilliser sa conscience et nous fournirait en même temps un prétexte pour obtenir de la députation permanente l'autorisation qui lui est nécessaire* ».

Le 27 mars 1845, un arrêté Ministériel signé par d'Anethan déclare « *la concession demandée par Mr le comte Amédée de Beaufort, de la jouissance de la susdite tribune, lui est accordée à la condition que l'impétrant et sa famille pourront seuls s'en prévaloir* ».

1849 - Placement d'une grille et autres réalisations.

Une grille barrant l'accès à l'église fut installée en 1849 (voir la photo de la page 1, à l'extrême gauche). Elle coûta 36 frs pour l'achat de fer, 30 frs de façon et 10 frs de piquets en fer. Elle resta jusqu'en mai 1940, année où elle fut détruite par l'explosion de mines posées sur la route devant l'église par des soldats du génie français et destinées à retarder la marche des armées allemandes.

Construction des deux murs latéraux du cimetière à la façade de l'église et pavage entre ces deux murs.

Collecte pour achat de la statue de la Vierge (celle de St Martin avait été placée en 1845-voyage à Bruxelles et port de la statue 12frs-même année achat de 4 chandeliers en argent ,48frs)

Achat des 6 chandeliers en bronze doré - 255frs

1851 - tabernacle

Achat d'un tabernacle 95frs. Cuivre du tabernacle 5frs. Mais en 1895 on décidera l'achat d'un tabernacle coffre-fort "vu le nombre de vols commis depuis quelques temps"

1852 : Pavement de l'église.

3 octobre 1852 : le pavement est fait de dalles de toutes formes et de toutes dimensions, ce qui donne à l'église un aspect fort inconvenant. Parmi ces mauvaises pierres se trouvent quelques tombes servant de pavés, lesquelles méritent d'être relevées et placées autour de l'église (ce qui a été fait dans la suite).

En 1852, la Fabrique reçoit un devis de Deffense de Golzennes, pour le placement d'un pavement en marbre : 104 m² de **carreaux noirs de Golzennes** et des blancs, les noirs à 4frs10, les blancs à 13frs 80 le m². Placement, charriage, le tout pour 994frs.

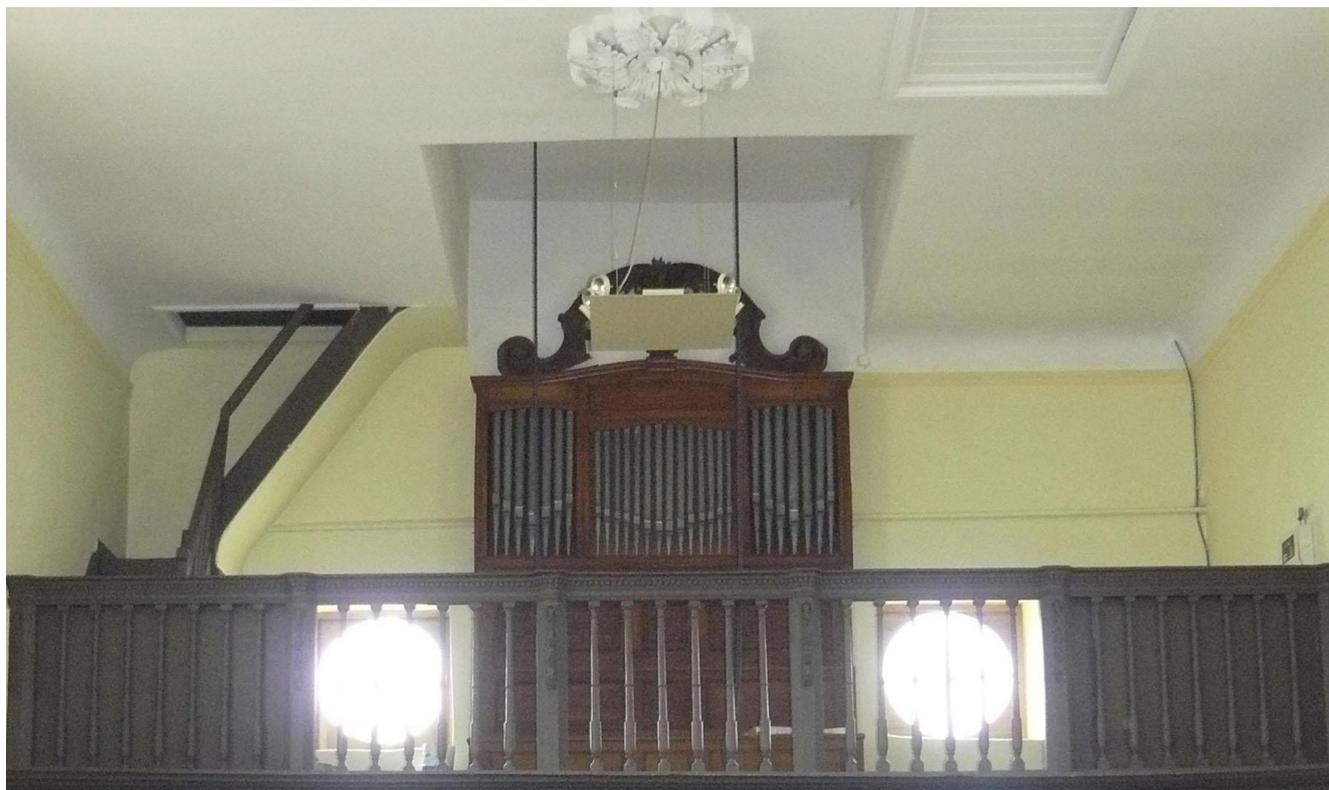
En 1854 : pavement de l'église. Placement du pavement par Brichart, 47frs

1887 : Orgues

En 1887, la fabrique décide l'achat d'orgues d'occasion à la maison de Volder à Bruxelles. Coût, 1050frs placement compris. Comme elles avaient 3m50 de hauteur, il a fallu exhausser d'un mètre le plafond au-dessus du jubé pour les placer - prix du travail, 66frs.

Ces orgues subsistèrent jusque pendant la guerre de 1940, étant inutilisable et irréparable, elles furent vendues.

La photo ci-après montre ce qu'il en reste aujourd'hui : quelques tuyaux alignés dans un buffet très étroit.



2 Le clocher

Les cloches

Le clocher abrite deux cloches.



Cette (petite) cloche date de 1804.

Sur le haut de la cloche, on remarque la phrase suivante :

**ANDREAS VANDEN GHEYN ME FUDIT
LOVANII ANNO J804**



Cette (grosse) cloche date de 1846.

On y remarque :

sur le haut de la cloche,

un motif composé de 13 statuettes en fort relief dans

un décor gothique flamboyant,

au milieu de la cloche,

le blason des Roose et de Beaufort,

au bas de la cloche,

l'épigraphie suivante:

**ALJ VAN AERSCHODT VANDEN GHEYN ME FUDIT
LOVANII J846**

**LOUIS LEOPOLD AMEDEE CTE DE BEAUFFORT
PARRAIN MARIE ELISABETH JOSEPHINE ANTOINETTE
JEANNE GHISLAINE ROOSE DE BAISY COMTESSE DE
BEAUFFORT MARRAINE**

En 2015, des travaux importants furent réalisés afin de pérenniser ces deux cloches. En effet, elles étaient très usées au point de frappe et, pour éviter toute fêlure, il fut conseillé de les tourner d'un quart de tour. C'est M. Olivier Baudri de Tellin, un artisan campanaire, héritier du savoir-faire de la fonderie des cloches de Tellin, qui réalisa le travail. En même temps, on en profita pour rénover les suspensions, mais on garda le fonctionnement manuel.



Le coq

Un nouveau coq est venu parader sur le clocher de l'église d'Onoz le mardi 15 décembre 2015.

L'ancien était tombé lors d'une tempête. Il était trop abîmé pour être restauré : un nouveau tout brillant le remplace désormais.



Vous pouvez découvrir l'ancien coq sur un support au fond du chœur de l'église, à droite.

L'horloge

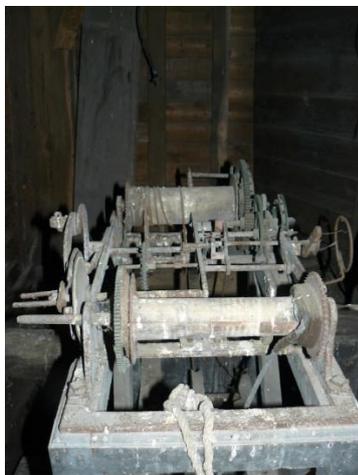
L'histoire de l'horloge de l'église d'Onoz commence probablement en 1851 quand la Fabrique d'église commande une horloge à M. Scouart, horloger à Fleurus.

Dans ses notes inédites, extraites des registres paroissiaux, l'abbé Burteau mentionne :

La fabrique de l'église d'Onoz s'engage à payer à Mr Scouart horloger à Fleurus, pour l'horloge telle qu'elle est placée à ladite église, sauf les ouvrages du maréchal Lorge, la somme de 270 frs, sans intérêt avant 5 années à dater d'aujourd'hui. Mr Scouart de son côté s'engage à répondre de la dite horloge pendant ces 5 années. Onoz, le 3 décembre 1851 (signé Allart curé, G.Cougnon, Pierre Ravaux, J.Hans, Scouart)

Malheureusement, cette horloge n'a jamais fonctionné correctement.

En 2016, on procéda à la restauration : rénovation du cadran, remplacement de l'ancien mécanisme par une commande électronique et installation d'une sonnerie horaire.



Vous pouvez découvrir l'ancien mécanisme de l'horloge, dans l'entrée de l'église, à droite.

3 Les autels

Histoire

Source : les notes de l'abbé BURTEAU

Le révérendissime Seigneur D. Englebert Desbois, évêque de Namur a consacré dans l'église paroissiale d'Onoz, le 14 juillet 1631, trois autels ; le premier autel en l'honneur de **Saint Martin** dans lequel furent mises des reliques des Saints martyrs Denis et Valérie ; le deuxième en l'honneur de la Bienheureuse **Vierge Marie** avec des reliques des saints martyrs Geminiana et de Pétronille ; le troisième en l'honneur de **Saint Nicolas** avec les reliques des saints martyrs Laurent et Augustin(?).

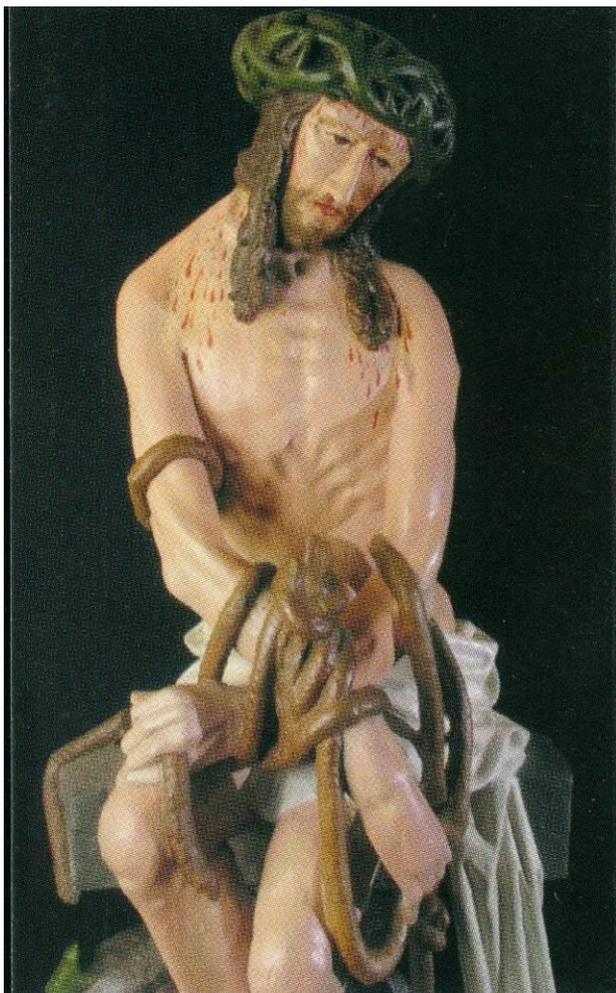
L'anniversaire de la dédicace est célébré le dimanche précédent la fête de saint Denys.

En 1761, eut lieu la consécration de l'église nouvellement construite (église actuelle). Elle fut consacrée en l'honneur de St Martin par Mgr de Berlo, qui fit cette cérémonie le 21 juillet, à l'occasion de sa visite canonique. Il constate à cette occasion, « qu'il n'y a aucune abstention quant à l'assistance à la messe, que les registres sont bien tenus et que le matériel est en bon état. »



Vue actuelle des trois autels : celui du fond, dédié à St-Martin, avec la statue du Vieux Bon Dieu de Pitié ; celui de gauche, la statue de la Vierge Marie ; et celui de droite, la statue de St-Martin.

Le Vieux bon Dieu de pitié



Bon Dieu de Pitié d'Onoz

Jésus, ayant aimé les siens
qui étaient dans le monde,
les aima jusqu'au bout.

Jean 13,1

Dans la niche du maître-autel se trouve une vieille statue en bois polychrome représentant le Christ flagellé ou, comme on dit ici « le **Vieux Bon Dieu de Pitié** ». On ne parle de lui dans aucun document de la paroisse. Aurait-elle un rapport avec le bon Dieu de Gembloux (Statue du même genre) dont la dévotion, au 17^e siècle, se répandit dans toute la Belgique en France et en Allemagne, à la suite d'un miracle et de guérisons nombreuses qui se passèrent à cette époque à l'abbaye de Gembloux ?

« Le 8 mars de cette année 1653, il avait été décidé de déplacer la statue du sauveur flagellé, afin qu'elle se trouve dans une place plus claire et plus habitée. [...] Or, comme elle fut dressée sur l'autel où on avoit destiné de l'attacher, une grande quantité de sang commença à en sortir et découler.

Furent témoins de ce prodige, l'abbé, un professeur de théologie et trois moines. »

Abrégé des merveilles arrivées à Gembloux devant l'image miraculeuse du Sauveur flagellé, paru en 1658 et qui a connu plusieurs éditions.

<http://users.skynet.be/sllw/giblou.pdf>

La statue fut restaurée en 2003 par Mme Van den Heuvel. En 2016, elle fut temporairement installée en la collégiale de Huy, à l'occasion de l'exposition « Maître Balthazart, sculpteur à Liège au service du prince-évêque Erard de la Marck ».

4 Le mobilier

Bancs et chaises

L'intérieur de l'église était autrefois occupé par des bancs et par quelques chaises. L'emplacement des bancs était mis en location après un affichage à l'église, et cela conformément à un arrêté de Mr le Gouverneur de la province de Namur (31 décembre 1819, n°484).

Voici sous quelles conditions les bancs et chaises d'Onoz ont été remis en 1828 :

- 1) L'emplacement se passe à perpétuité, sauf la faculté au repreneur de renoncer chaque année un mois d'avance. Le prix se payera par anticipation es mains de Jean Dessy, receveur élu pour cet objet.
- 2) Aucun banc ne pourra être remis aux étrangers qui ne contribuent pas à payer la messe ; ils pourront obtenir des emplacements de chaises.
- 3) les propriétaires qui ont des bancs les conserveront dans l'ordre où ils sont, moyennant la somme annuelle d'un florin des Pays-Bas.
- 4) L'emplacement des bancs sans propriétaires paiera annuellement jusqu'au confessionnal 90 cents, et ceux qui se trouvent derrière le confessionnal 80 cents, et pour les deux bancs en face des confessionnaux 60 cents.
- 5) L'emplacement des bancs sans propriétaires, en cas de concurrence, se passera au plus offrant.
- 6) Ceux qui placeront des chaises paieront annuellement pour chaque 50 cents, et il ne s'en pourra jamais placer sans l'autorisation de l'administration en s'adressant au receveur.
- 7) Il faut payer chaque année avant le 1er mars. L'entretien des bancs est à la charge de ceux qui les occupent.

En 1843, les chaises se louaient encore au plus offrant.

Le jubé

Le jubé actuel est l'œuvre de M. Duvivier de Jemeppe qui le réalisa en 1847, pour la somme de 345 frs.

C'est lors de la restauration du XIXe S. qu'il fut ajouté parce que le chœur, rétréci, ne pouvait plus contenir les chantres.

Anecdote

On a failli avoir un beau jubé sculpté, de style gothique. En effet, le 12 août 1843. Mr de Gerlache informe la commune d'Onoz, qu'elle peut faire prendre, avec les précautions nécessaires à sa conservation, le jubé de l'église de Viane (Flandre orientale) où il ne peut plus servir, par suite de la reconstruction de l'église sur un nouveau plan.

La commune accepte ce cadeau et charge le curé François d'en prendre livraison. Mais ce jubé « *tombé en pièce de vétusté et il n'était pas possible de ne le placer ni d'en tirer parti* ».



Règlement du jubé

En 1858, le conseil de fabrique élabore un règlement pour le jubé. « *Les chantres doivent d'abord se souvenir combien il est honorable de publier les merveilles du Seigneur et de chanter ses louanges, et donc doivent toujours chanter avec recueillement et modestie.* »

« *Nul n'est admis au jubé sans la permission de Mr le curé et s'il n'est capable de chanter seul, une pièce de plain-chant. Au jubé, défense de parler, rire, regarder par la fenêtre, s'appuyer à la balustrade, et de cracher dans l'intérieur de l'église, ne pas commencer à chanter si l'officiant n'est dans le chœur. Interdit de faire des accords pendant la messe ou les Vêpres. Le clerc chantre est maître au jubé et dirige tous les chants. Aux fêtes solennelles, les offices doivent se chanter lentement, aux fêtes moins solennelles un peu plus vite, et aux Dimanches semi doubles très vite, toujours cependant avec pose et mesure.* »

« *Le clerc chantre est chargé de l'exécution du présent règlement, dans le cas où ses observations seraient infructueuses, il fera son rapport à M.M. le curé ou le Bourgmestre.* »

(Signé) P. Ravaux, président, J. Hans, trésorier, P. Sevrin, G. Cougnon, bourgmestre M. Lorge et Mr Rousselle, curé.

Confessionnaux & fonds baptismaux



Les confessionnaux seraient aussi l'œuvre de M. Duvivier de Jemeppe



Un ancien bénitier en pierre bleue, du début du XVIe siècle, de style gothique, fait office de fonds baptismaux. Notez les visages burinés probablement par les sans-culottes.

Antiphonaire sur lutrin



Cet antiphonaire date de XIXe siècle. Il est placé sur un lutrin, dans le chœur de l'église.

Chaire de vérité



Cette photo de l'intérieur de l'église, prise le 9 juin 1935 à l'occasion des communions, nous permet de voir le banc de communion et la chaire de vérité aujourd'hui disparus. Ils ont été enlevés suite aux réformes décidées lors du Concile de Vatican II.



La chaire de vérité est cependant conservée dans les combles de l'église.

5 Les statues

Source : les notes de l'abbé BURTEAU

Ces statues sont installées dans la grande nef de l'église.



Saint Roch a été sculpté par M.Duvivier de Jemeppe en 1835. Il avait à ce moment 18 ans.



Sainte Barbe est aussi en bois, mais recouverte d'une couche de plâtre. C'est probablement une œuvre de M.Duvivier.



Sainte Marguerite, en bois polychromé de l'époque bourguignonne (2^{ème} moitié du XVI^e siècle).



Cette statue, en terre cuite, de la Vierge à l'enfant était autrefois installée dans la chapelle de Montserrat.

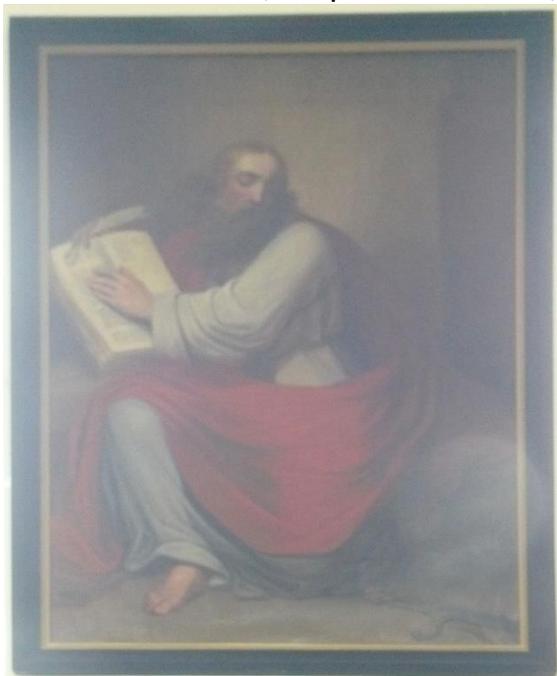


Ce pélican est un don de l'abbé Jeanmart. Il est placé au-dessus du tabernacle, dans le chœur.

6 Les tableaux

Ces tableaux sont installés dans la grande nef de l'église.

Les deux grands tableaux suivants représentent St Pierre et St Paul. D'après les uns, ils sont assez récents et, d'après les autres, ils sont de l'école Liégeoise du 17e siècle.



Ce tableau représentant le Christ mort dans les bras de sa mère serait de l'école de Van Dijk

Ce tableau représentant un repos pendant la fuite en Egypte serait probablement une œuvre italienne du XVIIe siècle, copie d'un original.



Ces deux tableaux viennent d'être récemment restaurés. Pour un de ceux-ci, la Fabrique d'Eglise a bénéficié de l'aide de la Province de Namur (1500 €), en partenariat avec la commune de Jemeppe-sur Sambre.



Voici la dernière œuvre restaurée. Il s'agit d'une peinture sur bois, assez récente. L'auteur n'est malheureusement pas connu. Il a seulement laissé ses initiales :



Restauration des œuvres d'art

Depuis 2003, la restauration des œuvres d'art de l'église d'Onoz est en cours, grâce à des collectes mensuelles et au budget de la fabrique d'Eglise.

Jusqu'à présent, ont été traités : les 14 stations du Chemin de Croix, les statues : le Bon Dieu de Pitié, Ste Marguerite, St Roch, St Ghislain, Ste Barbe et Ste Anne et les tableaux : Un repos pendant la fuite en Egypte, le Christ mort dans les bras de sa mère et La Vierge et l'enfant Jésus en Egypte.

La restauration est l'œuvre d'Abigail Vandenheuvel, diplômée de l'école de La Cambre à Bruxelles.

7 Les obiits

Les obiits sont ces tableaux sur bois, en forme de losange, accrochés aux murs latéraux du chœur.

Les armoiries de membres des familles ayant résidé au château de Mielmont y sont peintes. Les dates de leurs décès y sont également indiquées avec la mention "OBIIT", pour rappeler les dates des messes fondées qui doivent être célébrées à chaque anniversaire de leur mort.

Au mur de gauche :

- le baron de Visscher de Celles décédé le 12 février 1760;
- Philippe François ROOSE, décédé le 27 février 1751;
- Eugénie Françoise ROOSE, décédée le 14 juin 1792;
- Marie Charlotte Françoise VANDERGRADE, Vve Philippe Roose, décédée le 27.10.1775.

Au mur de droite :

- Jean Eugène Ernest COLOMA, décédé le 5 juin 1825;
 - le comte Amédée de BEAUFFORT, décédé le 25 juillet 1858;
 - Emilie Mathilde de MARNIX de Sainte Aldegonde, décédée le 6 avril 1931;
 - le Marquis Albert de BEAUFFORT, décédé le 6 juillet 1914;
 - le comte Georges de BEAUFFORT, décédé le 18 octobre 1928;
 - le comte Jean de BEAUFFORT, décédé le 10 septembre 1921;
 - La Comtesse Jacques de Beaufort (née Comtesse Hélène de Liedekerke), décédée le 23 août 2009.
- On voit le blason de son époux à gauche (BEAUFFORT : d'azur à trois jumelles d'or) et le sien à droite, de forme ovalisée (LIEDEKERKE : De gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur)
La devise est celle des de Beaufort : « In Bello Fortis » (Fort dans la guerre)

Notes de l'abbé BURTEAU à propos des Obiits et de leurs armoiries

Les armoiries sont un signe qui représentent une famille, une ville, une province, un état, parfois même une contrée. Elles prirent naissance dans la guerre telle qu'on la faisait au moyen-âge et dans les tournois.

Les guerriers s'attaquaient alors la lance au poing, et leurs projectiles étaient des flèches et des pierres. Pour se protéger ils portaient des vêtements de fer, qui furent d'abord des cottes de mailles, puis des cuirasses. La tête surtout était abritée par un casque pesant et fermé aussi hermétiquement que possible, des boucliers servaient à se préserver des coups et des projectiles.

Il va de soi que des chevaliers ainsi bardés de fer auraient été méconnaissable dans la mêlée s'ils n'avaient porté un signe distinctif peint en couleurs vives. Les vassaux et partisans du seigneur portaient les mêmes insignes que lui afin de pouvoir se reconnaître dans la bataille. Le seigneur se choisissait dans ce but un blason ou une figure héraldique qui figurait sur son bouclier, sur son casque (cimier) sur le vêtement qu'il portait par-dessus sa cuirasse et le caparaçon de son cheval. Au début, il n'était pas héréditaire, et le chevalier changeait parfois à plusieurs reprises d'armoiries (c'est arrivé dans la maison de Davre).

Si le succès lui souriait sous l'un ou l'autre signe, il s'y attachait et son héritier continuait à l'employer. De cette manière, l'emblème devenait petit à petit celui de la famille.

Les plus vieilles armoiries sont aussi les plus simples, et l'origine de leurs pièces héraldiques se perd dans la nuit des temps ; à en croire certains savants, elles doivent leur origine aux bandes de métal et aux bordures qui consolidaient les boucliers en bois. Les étoiles, besants, croix, etc... seraient les têtes des clous et des boulons.

8 Les pierres tombales

Dans le chœur de l'église, à l'arrière de l'autel latéral de gauche ...

Un médaillon



Il s'agit d'un beau médaillon de plâtre représentant Cyprien Ambroise Pierre ROOSE.

L'inscription qui l'accompagne nous indique, en plus de ses titres, qu'il fut un grand bienfaiteur des pauvres de la paroisse. Il est mort le 12 octobre 1720, âgé de 31 ans. Ce sont ses frères qui ont fait faire ce souvenir.

Ce plâtre fut placé dans l'église par Mr le marquis de Beaufort en 1906.

A l'initiative de M. l'abbé Adrien BURTEAU, plusieurs dalles funéraires furent rentrées à l'intérieur de l'édifice en novembre 1954. Primitivement, elles couvraient le sol de la nef et du chœur, mais en 1854, lors de la pose du carrelage, elles avaient été fixées aux murs extérieurs.

Dans le chœur, derrière les autels latéraux, deux pierres sont fixées au mur...



Celle à l'entrée de la tribune (mur gauche du chœur) représente un enfant emmailloté entouré de quatre blasons burinés par les sans-culottes mais donc les dénominations subsistent DAVRE, CARONDELET, ROMANCOUR et BENTICK avec une inscription périphérique :

"CY GIT CHARLE DE DAVRE / LEQUEL TRESPASSA LE XXIX^E DE JANVIER / EAGE DE DEUX MOIS / ET DEMY DE L AN XV^C LXX" (1570) (1)

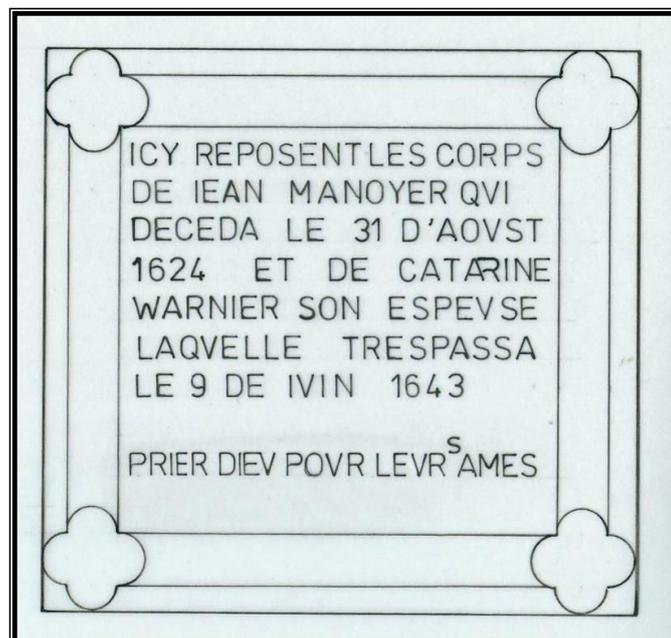
¹ Hadrien Kockerols : Monuments funéraires en pays mosan- Arrondissement de Namur, sept. 2001, p.173



La seconde « *Petite dalle au fort relief. Champ en cuvette avec, en relief, mais entièrement martelé, un écusson couronné. Sur l'épaisse bordure, inscription en belles capitales gravées : "ICY GIST ANNE / TERESE DE S^T ALDEGONDE LAQU. TRESPASSA LE 11 FEBVRIER A(nn)o1628"»*

D'autres pierres tombales sont dressées et appuyées aux murs de la nef.

A gauche en entrant, lourde dalle carrée portant l'inscription "ICY REPOSENT LES CORPS DE IEAN MANOYER QVI DECEDA LE 31 D AOVST 1624 ET DE CATARINE WARNIER SON ESPEVSE LAQVELLE TRESPASSA LE 9 DE IVIN 1643. PRIER DIEV POVR LEVRS AMES." (2)



Dessin J.M. DEFENSE

² (LE) **MANOYER**, (Le) MONNOYER, très ancienne famille d'Onoz qui modifia l'orthographe de son nom patronymique en « de MONNOYER » afin de se confondre avec les de HERIMEZ de MONMOYER, de la maison de GAVRE, dont elle copia les armes en les modifiant quelque peu, Voir "Généalogies Nivelloises" de René GOFFIN, tome 2, p.148. et J.M.DEFENSE " MANOYER, un vieux nom de famille à Onoz".

H. Kockerols précité p. 255 : « dalle au format inhabituel, de forme presque carrée. Le champ porte l'inscription, mais il est entouré d'une bande avec quadrilobes aux angles ».

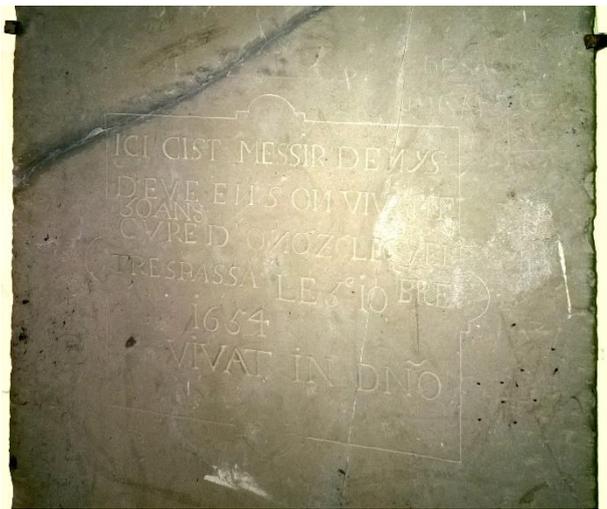


Du même côté gauche, au milieu de la nef, se trouve la plus ancienne pierre, édiflée à la mémoire du curé Martin MOTTE. Elle représente le défunt en habits sacerdotaux, surmonté d'un blason dont on ne distingue qu'un chevron. Inscription en gothiques minuscules taillées en réserve : « CY GIST MESSIR MARTIn / MOTTE CVRES DE CEST ECCLISE PAROISSEALE Qui TRESPASSA / LAN MIL V^c ET [] LE [] JOU(R) LE MOIS DE [] PRIES PO^R LUY » (3)



De l'autre coté (mur de droite), se dresse la pierre tombale du curé Antoine JADOZ, portant l'inscription : CY GIST M ANTOINE JADOZ EN SON TAMP S CURE DE L'EGLISE PAROCHIALZ D'ONNOZ..... CHAPELAIN A MOSTIEZ SUR SAMBRE, 1576". Sont figurés, un agneau et un calice et aux quatre coins, probablement les quatre évangélistes.

³ H. Kockerols : précité p.137 « Dalle taillée en bas-relief. Gisant d'un curé, figuré debout sur un socle. Il tient le calice de ses deux mains ; sa tête repose sur un coussin. Sa silhouette d'allure gothique est placée dans une niche Renaissance, avec arc en plein cintre chargé d'un écusson à la clef, pilastres cannelés et le tympan orné âne coquille. Médaillons d'angles en quadrilobes avec symboles des évangélistes. Inscription en gothiques minuscules, taillées en réserve. D'après son décor, la dalle est à dater du 2d quart du 16^e s. Elle illustre la conjonction d'une figure gothique et d'un décor Renaissance. »



Au mur de droite, caché en partie par des bancs, M. l'abbé BURTEAU a encore fait accroché la pierre tombale du curé Denis d'EVE et portant l'inscription ; « *ICY GIST MESSIR DENYS D'EVE EN SON VIVANT 30 ANS CURE D'ONZOZ LEQUEL TRESPASSA LE 5e 10bre 1654 VIVAT IN D(omi)NO* ». (4)

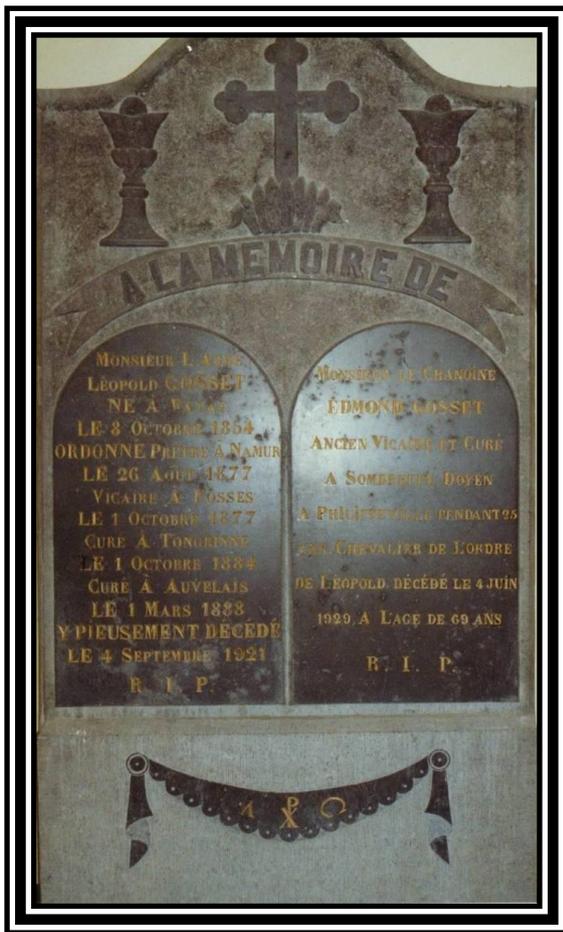


Photo J.M. DEFENSE

Au mur du fond de la nef est appuyée, une grande dalle évoquant le souvenir des frères GOSSET, Edmond et Léopold, fils du fermier de Fayat Jean-Joseph GOSSET, tous deux entrés dans la prêtrise après des études à Floreffe. La pierre ornée d'une croix entourée de deux calices, porte l'inscription : "A LA MEMOIRE DE" et en dessous, sur deux plaquettes juxtaposées en marbre noir, les textes suivant en lettres dorées :

"MONSIEUR L'ABBE LÉOPOLD GOSSET NE A FAYAT LE 8 OCTOBRE 1854 ORDONNE PRETRE A NAMUR LE 26 AOUT 1877 VICAIRE A FOSSES LE 1 OCTOBRE 1877 CURE A TONGRINNE LE 1 OCTOBRE 1884 CURE A AUVELAIS LE 1 MARS 1888 Y PIEUSEMENT DECEDE LE 4 SEPTEMBRE 1921 R.I.P."

et sur l'autre plaquette :

"MONSIEUR LE CHANOINE EDMOND GOSSET ANCIEN VICAIRE ET CURE A SOMBREPFE DOYEN A PHILIPPEVILLE PENDANT 25 ANS CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD DECEDE LE 4 JUIN 1929 A L'AGE DE 69 ANS R.I.P."

⁴ H. Kockerols précités p. 265 : « *Dalle gravée, de facture fruste. Calice, crâne, inscription dans un cartouche sommaire* »

9 Le cimetière

Il n'est pas possible de retranscrire ici, l'ensemble des sépultures conservées dans le vieux cimetière désaffecté depuis 1953.

Nous renvoyons le lecteur au site de la paroisse

<http://paroisse-jemeppe-onoz.be/onoz/>

Nous vous invitons cependant à découvrir :



- La sépulture de la Maison de BEAUFFORT se situe derrière le chœur de l'église. L'accès se fait par la cour de la ferme. Elle a été aménagée en 1916. Un grand Christ en bois sculpté par l'école d'art de Maredsous, est adossé au mur du chœur.

- Une seule dalle funéraire est appuyée au mur de la façade de l'église à droite de la porte d'entrée, on peut y lire : *O CROIX SAINTE A TON OMBRE JE REPOSE ET ESPERE A la mémoire de Jean-Baptiste HAMBURSIN époux de Marie BRICHARD garde au château de Mielmont, né à Mazy le 21.2.1837 ET DECEDE A Onoz 12 JUILLET 1896. Le comte et la comtesse de BEAUFFORT ont placé ici ce souvenir à la mémoire de leur très bon, très fidèle et très regretté serviteur ;*
N.B. : Le garde Hambursin a été tué accidentellement dans un café du village, par son propre fusil, manipulé par un jeune homme du village, M. GREGOIRE.

Au mur sud de l'église, vous pouvez vous arrêter devant ces deux tombes :

- A la mémoire de Monsieur François LORGE DECEDE A ONOZ LE 17.9.1879 98 ANS 5 MOIS ET DE ROSALIE BERGER VEUVE DE FRANCOIS LORGE DECEDEE LE 22.7bre 1900 A L'AGE DE 100 ANS 4 MOIS".
NB : la seule centenaire connue du village.
- La stèle de "**LAMBERT JOSEPH DEPRES** INSTITUTEUR ET BOURGMESTRE DECEDE LE 2.12.1838 45 ANS et SON EPOUSE MARIE CONSTANCE DOUMONT DECEDEE LE 14.11.1857 69 ANS". Il faisait partie d'une longue lignée d'instituteurs d'Onoz mais est surtout connu parce qu'il fut accusé d'avoir arboré, en septembre 1830, « *un drapeau tricolore brabançon sur l'église d'Onoz* ».

Merci de votre visite.

N'oubliez pas de remettre ce guide à l'entrée de l'église.